

CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du mercredi 25 avril 2007

Présidence de Monsieur Marc ZOLLIKER, Président

Concerne : Préavis 05/2007 REMPLACEMENT DES EQUIPEMENTS DE
RADIOCOMMUNICATION DU CORPS DE POLICE
POLYCOM

LE CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

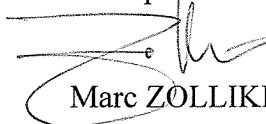
- vu le préavis municipal N° 05-2007 du 31 mars 2007,
- ouï le rapport de la commission désignée à cet effet,
- vu le préavis de la Commission des finances,

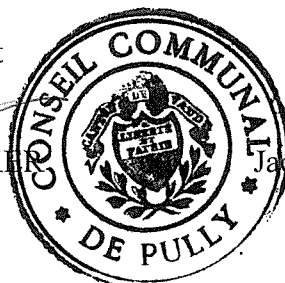
décide amender les conclusions du préavis comme suit :

- d'allouer à la Municipalité un crédit de **CHF 246'000.00 TTC** destiné au remplacement des équipements de radiocommunication du Corps de police, montant à prélever sur les disponibilités de la bourse communales ;
- d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement de ces dépenses sur une période de 10 ans au maximum ;
- **de prendre acte que les charges d'exploitation seront de l'ordre de CHF 45'000.00 par année.**

Pour le BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

Le président


Marc ZOLLIKER



La secrétaire


Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 26 avril 2007